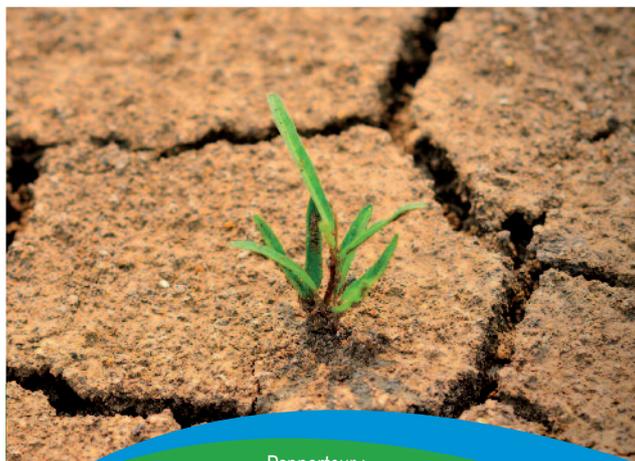


L'ADAPTATION AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

en
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Rapporteur :

Nathalie VAN DEN BROECK

Séance Plénière du 14 décembre 2016

Il coûtera moins cher de s'adapter, s'organiser et se structurer que de laisser place à l'inaction.

Le Conseil économique, social et environnemental régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a décidé de travailler sur la question du **dérèglement climatique**. Depuis les cinquante dernières années, on observe une multiplication des événements climatiques exceptionnels (réchauffement du climat, variabilités des précipitations, augmentation de la fréquence des canicules, sécheresses et fortes pluies, réchauffement et acidification de la mer Méditerranée, érosion côtière et submersion marine, baisse de la ressource en eau, etc.). Quel que soit le scénario, **les scientifiques du GIEC prévoient une intensification de ces phénomènes**.

Les enjeux et conséquences du dérèglement climatique sont cruciaux et affecteront directement le climat, le paysage, l'eau, l'agriculture, la santé, le travail, le tourisme, l'économie... de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les changements sont certains mais **les contours et l'ampleur sont encore imprécis**. A l'heure où l'Accord de Paris est ratifié par de nombreux pays, il est impératif que chaque région prenne à bras le corps cette question.

Face au dérèglement climatique deux modes d'actions sont à envisager : l'atténuation qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation qui représente l'ensemble des ajustements réalisés pour en limiter les impacts négatifs et en maximiser les effets bénéfiques.

Dans ce contexte, le CESER Paca a choisi de se concentrer, dans cette étude, sur la question de l'adaptation et sur la **mise en place d'actions visant à réduire la vulnérabilité du territoire régional** aux changements climatiques, en complément d'une politique d'atténuation efficace.

Face aux impacts du dérèglement climatique et à la forte pression anthropique que subit le territoire régional, quelles sont les stratégies d'adaptation à envisager ? Quel rôle le Conseil régional peut-il jouer ? Combien coûtera le prix de l'inaction ? Après avoir dressé un bilan du dérèglement climatique en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CESER Paca a identifié onze grands secteurs qui seront **les plus exposés aux aléas climatiques actuels et futurs** et qui nécessitent d'anticiper et de planifier dès aujourd'hui, des politiques d'adaptation.

Pour enrichir sa réflexion le CESER Paca a procédé à près d'une vingtaine d'auditions en invitant des scientifiques, des experts, des techniciens, des institutionnels, des élus, des professionnels tels que Météo France, Inra, Grec-Paca, Irstea, Cnrs, universitaires, agriculteurs, assureurs, ARS, CESE, Euroméditerranée, GDF-Suez, Arpe, etc.

CESER



Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LES PROPOSITIONS

du *CESER Paca*

Le CESER Paca a formulé 79 préconisations au service du Conseil régional.

Préconisations générales

Pour impliquer concrètement tous les acteurs régionaux à l'intégration de l'adaptation au dérèglement climatique, il convient de :

- Renforcer la connaissance, l'expérimentation et l'échange de données,
- Promouvoir et partager les bonnes pratiques et retours d'expérience au sein des territoires,
- Encourager l'implication des citoyens et des acteurs de terrain,
- Favoriser une coordination et une concertation des acteurs,
- Sensibiliser les élus et le grand public, former les professionnels,
- Intégrer les enjeux liés au dérèglement climatique et les actions d'adaptation dans les schémas régionaux et documents de planification,
- Conditionner les aides régionales selon une vision long terme.

L'adaptation, envisagée comme une politique complémentaire à l'atténuation, doit permettre de réduire les vulnérabilités, voire de les transformer en opportunités. La mal-adaptation, quant à elle, conduit de manière non intentionnelle, à augmenter la vulnérabilité au lieu de la réduire. Ainsi, des stratégies et mesures «sans regret» seront bénéfiques, rentables et utiles en soi pour le territoire, quelle que soit l'amplitude du dérèglement. Il coûtera moins cher de s'adapter, s'organiser et se structurer que de laisser place à l'inaction.

Les territoires doivent être résilients, c'est-à-dire qu'ils doivent être capables d'anticiper les perturbations, en minimiser les effets. Grâce à une veille organisée et à une bonne prospective ils pourront se relever et rebondir en utilisant les leviers que sont l'apprentissage, l'adaptation et l'innovation.

Préconisations sectorielles : créer des opportunités multisectorielles et engager des actions structurelles

Le CESER Paca a identifié onze grands secteurs qui sont ou seront les plus exposés aux aléas climatiques actuels et futurs et qui nécessitent d'anticiper et de planifier, dès aujourd'hui, des politiques d'adaptation. Il propose, dans cette synthèse, de présenter pour chacun l'objectif général de ses préconisations.

Littoral et milieu marin (7 préconisations)

Intégrer dans les documents de planification et d'aménagement du territoire, les questions de réchauffement et d'acidification de la mer Méditerranée, d'érosion côtière et de risque de submersion marine, de remontée du biseau salé. Aider à développer une culture du risque chez les élus et inciter à l'adoption de stratégies d'adaptation via la création d'un Groupement d'intérêt public littoral par exemple.

Gestion de l'eau et des milieux aquatiques (7 préconisations)

Préserver la ressource et la qualité de l'eau à l'échelle du bassin du versant afin de protéger la biodiversité, les activités économiques et de se prémunir contre les conflits d'usage.

Agriculture (14 préconisations)

Améliorer la résilience des systèmes de productions (végétale et élevage) et optimiser la gestion de la ressource en eau afin d'assurer un maintien durable de l'agriculture régionale.

Biodiversité (3 préconisations)

Protéger la biodiversité et restaurer les écosystèmes, sur le court, moyen et long terme, pour réduire leur vulnérabilité et augmenter leur résilience. S'appuyer sur la nouvelle Agence régionale pour la biodiversité.

Forêt et incendies (9 préconisations)

Favoriser une gestion adaptative de la forêt, améliorer la prévention et la lutte contre les feux de forêt ainsi que la connaissance. Il s'agirait également de développer une vision partagée entre propriétaires privés et gestionnaires publics.

Energie (4 préconisations)

Accélérer la transition énergétique en tenant compte du SRCAE. Veiller à lutter contre la précarité énergétique. Les changements doivent être acceptables pour les populations et doivent revitaliser l'économie à travers des projets de territoires.

Tourisme (3 préconisations)

Définir une stratégie régionale sur le long terme qui propose une offre touristique diversifiée, annualisée et évolutive tenant compte des spécificités des territoires (montagne, littoral...).

Urbanisation et îlot de chaleur urbain (6 préconisations)

Inciter fortement à un aménagement et à la présence d'infrastructures durables. Favoriser la nature en ville. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Assurances et coût de l'adaptation (4 préconisations)

Anticiper l'intensification des risques naturels en intégrant ces enjeux ainsi que la notion du coût de l'inaction dans les schémas de planification et d'aménagement du territoire. Une remise en cause du système assurantiel serait même à envisager.

Economie emploi (8 préconisations)

Anticiper les conséquences du dérèglement climatique sur l'activité économique, les filières, les métiers, les emplois et les qualifications.

Santé des populations et santé au travail (5 préconisations)

Décloisonner l'ensemble des politiques publiques régionales pour améliorer la prise en compte des conséquences environnementales sur la santé en général et plus spécifiquement sur la santé au travail.

Il est donc nécessaire de s'approprier l'idée d'un futur très sensiblement différent de notre présent. Il s'agit d'anticiper dès maintenant les changements induits par le dérèglement climatique, les transformer en opportunités et accepter les évolutions inéluctables

